

Mobilisée au service de la formation hospitalière depuis 50 ans

OPCA de la Fonction publique hospitalière, l'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier (Anfh) est agréée par le ministère de la Santé pour collecter et gérer les fonds consacrés au financement du Plan de formation (2,1% de la masse salariale), du Congé de formation professionnelle (CFP), des congés pour VAE et pour Bilan de compétences (0,2% de la masse salariale), des Études promotionnelles (0,6%), de la formation professionnelle des travailleurs handicapés pris en charge par les ESAT (4,8%) des agents de la Fonction publique hospitalière et du Développement professionnel continu (DPC) médical (0,5% et 0,75% de la masse salariale médicale) des personnels médicaux de ses établissements.

L'Anfh offre à ses adhérents et leurs agents un ensemble de services visant à les accompagner dans la gestion de la formation, des compétences et des métiers: veille, information, offre de formation, outils méthodologiques, supports de communication... Reposant sur trois valeurs structurantes – paritarisme, solidarité et proximité – environ 500 administrateurs dans 26 délégations territoriales regroupées en 16 délégations régionales œuvrent depuis 1974 pour l'égalité d'accès à la formation continue et le développement des compétences des agents employés par les établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux publics, soit plus d'un million de personnes.

Depuis 2021, l'Anfh accompagne le développement de l'apprentissage dans la Fonction hospitalière.

Comme depuis plus de 50 ans de mobilisation, l'Anfh continue d'être mobilisée pour accompagner les établissements dans les enjeux de fidélisation et d'attractivité, ainsi que les agents dans leurs parcours et leur évolution professionnelle.

Dans le cadre du projet stratégique 2025-2028, l'Anfh s'engage à poursuivre son action pour accompagner les établissements et les agents de la FPH, mutualiser et favoriser les partages et développer une offre de formation réactive et adaptée aux exigences d'un secteur en constante évolution.

Ce sont ainsi plus de 740 000 entretiens professionnels réalisés dans l'outil Gesform Evolution mis à disposition de ses adhérents par l'Anfh, ainsi que des offres thématiques adaptées aux besoins des établissements sur la QVT, l'égalité professionnelle, la lutte contre les VSS et le développement durable.

Les chiffres à retenir pour l'année 2025

Un taux d'accès à la
formation

55,8%

avec plus de

**32,1
millions
d'heures**

de formation financées sur
le plan



+ de 1 112 000

départs en formation au
titre de l'agrément Plan.



Près de

**22 200 dossiers
Études Promotionnelles**

sont en cours de réalisation, dont plus
de **9 000** nouveaux dossiers.

Ce sont ainsi

- > plus de **8 400 infirmières**
- > plus de **4 000 aides soignantes,**
- > **1 131 IADE**
- > **1 151 IBODE**
- > **1 264 IPA**

qui rejoindront les établissements de la FPH

592 M€

consacrés au financement des Études
promotionnelles en 2025 (55% des fonds gérés)



4 684

dossiers d'apprentissage en cours
de financement



Plus de

10 000 dossiers

financés sur l'agrément 0,2% dont 5 000 bc
et près de 3 000 dossiers cfp classiques

Plus de

61 000 actions

financées pour le personnel médical



2 125

établissements
adhérents Plan soit

97,5%

des établissements